



AGF, Journée d'études 26 Mars 2022
- Association de Géographes Français (AGF) -
Programme de la séance du 26 mars 2022
09h15 – 13h15
- Institut de Géographie : 191, rue Saint-Jacques – 75005 – Paris
(Petit Amphi)

Pour participer aux travaux de l'AGF, il est impératif de s'inscrire à l'adresse suivante :
assogeo@wanadoo.fr

La séance aura lieu simultanément en présentiel (le port du masque restera obligatoire) et en distanciel via Zoom, un lien sera envoyé 48h avant la séance aux participants inscrits

Thème :

**« INEGALITES ECOLOGIQUES, RISQUES SANITAIRES ET PREVENTION :
FAIRE DIALOGUER GEOGRAPHIE DE LA SANTE ET GEOGRAPHIE URBAINE POUR
CONTRIBUER AU DEBAT PUBLIC »**

Coordonnateurs :

Cynthia GHORRA-GOBIN

implementation@orange.fr

Directrice de recherche CNRS, Sorbonne Nouvelle Paris 3

CNRS-Iheal-Creda

Isabelle ROUSSEL

appa.irou@gmail.com

Professeure, Université de Lille1 et collectif APPA (Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique)

Les échanges animés par Lionel Charles, philosophe et sociologue de l'environnement, se dérouleront à la suite de chacune des interventions

**« Inégalités écologiques, risques sanitaires et prévention :
Faire dialoguer géographie de la santé et géographie urbaine
pour contribuer au débat public »**

À la suite de la dernière pandémie et de la crise sanitaire qui ont bouleversé les modes de vie des habitants de la planète, la santé est devenue un enjeu majeur. La politique de la santé ne peut toutefois se limiter à une série de programmes énoncés à l'échelle internationale ou nationale, elle concerne les différents niveaux de l'organisation territoriale, dont celui du local et de la proximité. Ce point de vue est présent dans le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) (février 2022) soulignant l'urgence d'une politique d'adaptation au changement climatique pour préserver et maintenir la santé des habitants.

Aussi la Journée d'études de l'Association de Géographes Français est centrée sur la santé dans les villes et les métropoles en construisant le début d'un dialogue entre géographie de la santé et géographie urbaine. Les interventions des participants sont centrées sur la problématique des inégalités écologiques, la présentation des outils nécessaires aux processus décisionnels et les initiatives de la société civile.

9h15 - Accueil

9h30 - Introduction : présentation, problématique

« La santé, un enjeu fondamental pour les villes et métropoles »

Cynthia GHORRA-GOBIN

Directrice de recherche émérite CNRS, Sorbonne Nouvelle Paris 3 - Iheal-Creda

Avec la révolution numérique et les choix faits par de nombreux États pour une ouverture au monde, les sociétés contemporaines ont été soumises à l'intensification des flux d'échanges dans de nombreux domaines. Des ouvrages et articles publiés sur le thème de la mondialisation ont également attesté de l'importance de l'urbain (au-delà des seules villes globales) et des territoires en raison de leur mise en relation par les réseaux techniques et sociaux. Mais les risques inhérents à la mondialisation, comme par exemple la pandémie, était peu abordée en dehors des inégalités sociales (Ghorra-Gobin, 2006, 2012). La mondialisation étant perçue comme une nouvelle étape de la modernité, la recherche a peu mobilisé le registre des vulnérabilités en lien avec l'accélération des échanges.

Suite à la pandémie de Covid-19 qui a entraîné la mondialisation du confinement et de la crise sanitaire (Charmes, Rousseau, 2020), de nombreux observateurs s'interrogent sur l'avenir des villes (petites et grandes). Les épidémiologistes et les philosophes indiquent que les pandémies se multiplieront avec le changement climatique et la perte de la biodiversité (Latour, 2015). Les économistes soulignent combien la pandémie met au jour « la crise de la gouvernance mondiale » de la santé publique en raison de la distribution limitée des vaccins dans les pays du Sud. Ils constatent que la santé publique est encore peu considérée comme un bien commun de l'humanité. Quant au président du Comité d'urgence Covid-19 de l'OMS, Didier Houssin (2021), il évoque l'intérêt d'une politique consistant à mettre la santé au centre des politiques publiques à l'échelle mondiale, nationale et locale. Dans ce nouveau contexte, il importe de faire dialoguer la géographie urbaine et la géographie de la santé (objectif de la journée d'études) en poursuivant les travaux sur les inégalités écologiques et les outils nécessaires à la décision d'une part et en initiant une réflexion sur le rôle de la société civile dans la prévention

des risques sanitaires.

10h - « La pandémie et le changement climatique revisitent la notion d'habitat favorable à la santé »

Isabelle ROUSSEL

Professeure émérite, Université de Lille1 et Présidente d'honneur de l'APPA, Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique

La plupart des médecins s'accordent pour attirer l'attention sur la surveillance de la qualité de l'air intérieur comme mesure préventive d'urgence pour éviter la contamination virale. La ventilation a souvent été le point aveugle de la rénovation des logements, pourtant essentielle pour limiter la consommation de combustible et l'accumulation de polluants dans les maisons. Ainsi l'habitat qui cristallise de nombreux facteurs (dé)favorables à la santé est un lieu de vigilance sanitaire dans la mesure où les personnes les plus fragiles sont aussi celles qui passent le plus de temps à l'intérieur des maisons. L'accessibilité des logements favorables à la santé est un problème collectif qui dépend de la politique de la ville et de l'urbanisme puisque, selon la charte de l'environnement : « *Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé* ».

10h40 - « Inégalités environnementales et qualité de l'air, des approches empiriques à la croisée des géographies urbaines urbaine et de la santé »

Anne-Peggy HELLEQUIN

Professeure, Université Paris Nanterre, responsable de l'atelier Santé, enjeux sanitaires et territoire du LADYSS, UMR 7533

À la lecture de travaux scientifiques et de différents rapports ministériels ou de grands organismes, il semble que la question des inégalités environnementales soit devenue aujourd'hui en France un problème public et un objet scientifique. Dans cette communication, nous analyserons quelques publications à l'aune des géographies urbaine et de la santé pour montrer les interrelations entre ces deux champs et comment ensemble elles révèlent les inégalités environnementales.

11h20 - « Les inégalités environnementales, sociales et territoriales de santé : la cartographie comme outil »

Sophie BARRAL

Service Parisien de Santé Environnementale (SPSE)

Le territoire parisien présente de nombreuses spécificités : la densité urbaine y est particulièrement élevée, les niveaux de pollution de l'air et de bruit sont forts (bien qu'en baisse), une partie importante des logements est ancienne, les espaces verts sont encore relativement peu abondants, les équipements de services et de soins sont nombreux mais leur accessibilité inégale, le niveau global de richesse est élevé mais la population présente de fortes disparités socioéconomiques et de modes de vie, etc. Autant de facteurs pouvant avoir un impact sur la santé. Il est ainsi constaté que, si les indicateurs pour Paris dans son ensemble montrent des niveaux relativement favorables en comparaison aux moyennes régionales ou nationales, la situation est très contrastée au sein du territoire. Le Plan Paris santé environnement, adopté en 2015, affiche la double ambition d'améliorer la santé des Parisiens et de réduire les inégalités environnementales, sociales et territoriales de santé en agissant sur les expositions aux pollutions et nuisances, mais aussi sur le cadre de vie, le mode de vie, l'accès aux aménités, etc. L'atteinte de ces objectifs passe notamment par la mise en place d'outils de pilotage, permettant

de prioriser, d'orienter et d'évaluer l'action publique. C'est dans ce contexte qu'ont été développés deux outils d'aide à la décision au Service Parisien de Santé Environnementale (SPSE).

Le premier outil est une cartographie des inégalités environnementales, sociales et territoriales de santé ayant pour objectif d'identifier les quartiers sur lesquels agir prioritairement pour réduire les inégalités de santé. Codéveloppé avec l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) et avec l'aide d'un comité technique composé de producteurs de données et d'experts, il permet de repérer, à une échelle spatiale très fine (200 m x 200m), les zones de cumul de défaveurs au moyen d'un indice synthétique construit à partir d'indicateurs thématiques cartographiés, ayant un lien avéré avec la santé, correspondant à la réalité de la situation parisienne, disponibles à une échelle fine et de façon exhaustive pour l'ensemble du territoire parisien. Ainsi ont été mis en évidence les quartiers où les habitants sont, plus qu'ailleurs sur le territoire, concernés par des défaveurs environnementales (pollution de l'air, bruit, habitat « à risque », carence en végétation), des vulnérabilités (liées à l'âge, à l'état de santé ou la précarité économique), ainsi qu'une moins bonne accessibilité aux aménités urbaines (espaces verts et berges, médecine générale). Une dizaine de quartiers cumulant des défaveurs ont ainsi été identifiés. Un outil de datavisualisation a également été développé par l'Apur ; il permet, entre autres, de mettre la carte de synthèse en regard d'autres données cartographiées (lieux d'accueil des enfants, équipements sportifs, etc.), ainsi que de la géographie des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ou des projets urbains, potentiels leviers pour mettre en place des actions. Cette cartographie est utilisée par différents services de la Ville pour contribuer au choix de sites d'étude ou de projet, ou comme apport d'éléments de diagnostic.

12h - « La démarche d'évaluation des impacts sur la santé (EIS) d'un projet urbain : un outil complémentaire à la cartographie »

Gabrielle VERNOUILLET

Service Parisien de Santé Environnementale (SPSE)

Le deuxième outil est une démarche d'évaluation des impacts sur la santé (EIS) qui permet une prise en compte des enjeux de santé par les acteurs de l'aménagement dans le cadre d'un projet urbain notamment. Cette démarche recommandée par l'OMS peut être appliquée à toutes les politiques sectorielles, hors secteur de la santé. Elle se fonde sur une méthodologie robuste qui couvre possiblement tous les déterminants de la santé et du bien-être. Pour améliorer la prise en compte de la santé dans un projet urbain, elle mobilise plusieurs leviers tels que la mobilité active, la lutte contre les pollutions et contre l'isolement, l'accès aux services fondamentaux ou l'adaptation aux changements climatiques, ... Un portrait du territoire mobilisant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs permet au début de la démarche d'identifier les populations vulnérables, les ressources et les besoins sur ce territoire. Dans le cadre d'une démarche d'EIS sur le secteur de « Gare des Mines-Fillettes » (18^e arrondissement), les déterminants de la cohésion sociale, ainsi que ceux des expositions à certains facteurs de risque environnementaux (bruit, pollution atmosphérique...) et de l'offre de soins (déjà pointés par l'outil cartographique de caractérisation des inégalités de santé), ont été retenus comme devant prioritairement faire l'objet d'actions par le comité de pilotage de l'EIS, associant élus, directions techniques et aménageur. Un volet participatif sous la forme d'une marche exploratoire de femmes a été développé en 2021 avec des habitantes du quartier sur le thème du sentiment de sécurité et de la mobilité dans l'espace public. Dans le but de contribuer à la fabrique de la ville, les participantes ont élaboré des propositions qu'elles ont présentées aux élus et aux services techniques de la Ville. L'EIS est ainsi une démarche pluridisciplinaire qui peut contribuer au pouvoir d'agir des acteurs du territoire et à diminuer les inégalités territoriales de santé à travers les opérations d'aménagement urbain qu'elle accompagne.

Ces deux outils complémentaires permettent de prioriser l'action publique au regard des différents déterminants de santé et d'améliorer la transversalité au sein des services et avec les partenaires extérieurs.

12h40 - « Contre la crise, le retour au local ? L'exemple du jardin collectif de la résidence du campus d'Outumaoro, à l'Université de la Polynésie Française »

Anthony TCHEKEMIAN

Maître de Conférences, Université de la Polynésie française, Écosystèmes Insulaires Océaniques, UMR 241

La crise sanitaire interroge la capacité des systèmes de production, notamment agricoles et industriels, à faire face à des catastrophes. Les mesures de protection mises en place à l'échelon étatique (fermeture des frontières, arrêt des échanges internationaux, mesures de confinement...) incitent à un retour au local. Après l'étude de six jardins collectifs développés dans l'agglomération urbaine de Papeete, sur l'île de Tahiti, nous présenterons plus particulièrement le jardin collectif mis en place par les étudiants de la résidence universitaire d'Outumaoro (campus de l'Université de Polynésie française - UPF).

Dans une perspective résiliente, ce jardin apparaît comme une réponse à l'augmentation des prix constatée depuis le début de la crise sanitaire ; avant le déclenchement de celle-ci, il avait déjà été envisagé comme un moyen d'accéder à une alimentation équilibrée, saine et durable. Après quelques mois, les étudiants, isolés et éloignés de leurs familles, constatent en outre que le travail de la terre crée du lien social dans la résidence. Il améliore leur cadre de vie et leur offre une occupation vécue comme apaisante, que certains relient à leur identité polynésienne, en invoquant la pratique du *fa'a'apu*.

En définitive, le jardin collectif de l'UPF favorise la prise de conscience des problématiques environnementales et l'évolution des habitudes alimentaires, eu égard aux problèmes de santé croissants que pose l'obésité en Polynésie française. Dans le cadre de la réflexion autour du Projet de Rénovation Urbaine (PRU) du quartier Outumaoro (municipalité de Punaauia) et du « campus ouvert », l'on pourrait envisager le développement de jardins collectifs au sein du campus qui associeraient étudiants et habitants du quartier, deux populations qui se croisent sans toujours se fréquenter. *Tout cela ne serait pas sans évoquer* les jardins ouvriers européens du XIX^e et du XX^e siècle, les jardins d'insertion des années quatre-vingt ou les jardins partagés des années quatre-vingt-dix ; à chaque fois se manifeste une volonté de ne pas couper le cordon ombilical entre l'homme et la terre.

13h15 - Clôture de la journée par Edith FAGNONI (Présidente de l'AGF) et précisions sur les conditions de publications dans la revue BAGF (Bulletin de l'Association de Géographes Français)

Fin des travaux